



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 9 décembre 2023

Au siège du District

Procès-Verbal

Sous la présidence de M. François CHARRASSE

Liste des clubs présents ou représentés :

A. S. ARARAT ISSY ; A. S. DU MBOA ; A. S. FUTSAL CHAVILLE 92 ; A.S. SANT' EPSIDIS 2000 ; ABEILLE DE RUEIL ; ACADÉMIE CLUB ASNIÈRES ; AS ORANGE FRANCE ISSY ; ASNIERES F.C. ; BAGNEUX C.O.MUNICIPAL ; BOULOGNE BILLANCOURT AC ; CHATILLON A.S. FOOT EN SALLE ; CHATILLONNAIS S.C.M. ; CHAVILLE F.C. ; CHEMINOTS OUEST LIBRES A.S. ; CLICHY S/SEINE U.S. ; COLOMBES L.S.O. ; COURBEVOIE S. F. ; CTRE CULTUREL DES PORTUGAIS EN FRANCE ; ECOLE DE FOOTBALL JEAN MENDEZ ; EXPOGRAPH VANVES A.S. ; F.C. CONSEIL DEPARTEMENTAL 92 ; F. C. DES COPAINS DE MEUDON ; F. C. MEUDON ; F.C. ASNIERES FUTSAL ; FOOT UNITED ; FOOTBALL CLUB BOURG LA REINE ; G.P.S.O. 92 ISSY ; GARENNE COLOMBES A.F. ; GENNEVILLIERS C.S.M. ; GENNEVILLIERS SOCCER ; GENNEVILLOISE E.S. ; GROUPE CREDIT AGRICOLE SA SPORTS ; HOPITAL R. POINCARE A.S.GARCHE ; INSTITUT DU PETROLE RUEIL F.C. ; ISSY LES MOULINEAUX F.C ; JEUNES D'ANTONY ASS. ; JEUNESSE S. C. NANTERRE 92 A. ; JUVENTUS CLUB PARIS ; LE KAMELEON ; LES JOGGA DE COLOMBES ; MALAKOFF U.S. MUNICIPAL ; MEDIA FOOTBALL CLUB ; METRO PARIS SUD US ; METRO TRANSPORTS PARIS US ; MEUDON A.S. MONTRouGE F.C. 92 ; NANTERRE ENT.S. ; NEUILLY OLYMPIQUE ; PLESSIS ROBINSON F.C. ; PORTUGAIS D'ANTONY C.S. ; PUTEAUX C.S. MUNICIPAL ; RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL ; RUEIL MALMAISON F.C. ; SCEAUX F.C. ; SEVRES F.C. 92 ; SPORTS LOISIRS SANOFI ; ST CLOUD F.C. ; SUPPORTERS DE L'A.S. ST ETIENNE ; SURESNES J.S. ; UNION SEVRIENNE DE FUTSAL ; VANVES STADE ; VILLE D'AVRAY U.S. ; VILLENEUVE LA GARENNE AM ; VLG FUTSAL ; VOLTAIRE CHATENAY ; MALABRY S.S.

Liste des clubs absents (qui seront amendés selon l'annexe 2 financière de notre RSG) :

A. FUTSAL DE COURBEVOIE ; ACCENTURE A.S. ; ADM. FINANCIERES DE PARIS ; ANTONY FOOT EVOLUTION ; ARCOP NANTERRE ; B.P.C.E. ; AS BAGNEUX FUTSAL ; A.S.BOURSE PARIS ; AS C. S. M. CLAMART FOOTBALL ; CENTRE ESPAGNOL DES EPINETTES ; CLICHY VETERANS FOOT ; ENFANTS DE GENNEVILLIERS ; A. S. FINANCES 92 ; A.S. NANTERRE ; FINANCES DU 15EME PARIS CS ; FONTENAY AUX ROSES A.S. ; FUTSAL BAGNEUX ACADEMY ; FUTSAL PAULISTA ; GARCHES VAUCRESSON F.C. ; HEC PANATHENEES ; INSEE PARIS CLUB ; JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES ; LES PETITS PAINS ; LEVALLOIS S.P.C. ; MONTRouGE G.S. ; NEUILLY FUTSAL CLUB 92 ; PARIS ANTILLES FOOT ; PORTUGAIS GARCHES ; A.S. PORTUGAL NOUVEAU A.C.POP. ; PUTEAUX FUTSAL ; PWC FOOTBALL CLUB ; SEVRES FOOT. C.O. ; STADE FRANÇAIS ; STANDARD F.C. ; SUPPORTERS DE NICE



Pour le comité directeur :

Mesdames BLANCAL, BONNET SAINT-GEROGES et CHATRY

Messieurs BORDET trésorier général adjoint, DELORME vice-président délégué, DUNATTE vice-président, GUERFI, LE LOUET, MASMOUDI secrétaire général adjoint, MEUNIER, trésorier général, SABANI, secrétaire général, VIAUD vice-président

Excusés : MME BENOIST-LUCY et COUTRON, M. DEFAIT



❖ Ouverture de l'A.G.O, validation du quorum.

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 106

Nombre de voix composant l'Assemblée : 1723

Nombre de clubs présents et représentés : 64 (soit 60.4 % des clubs).

Nombre de voix présentes et représentées : 1397 (soit 81 % des voix).

❖ Allocution du Président François CHARRASSE

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue dans votre district.

Je tiens à remercier pour leurs présences MM. le substitut du Procureur de la République de Nanterre, Philippe GERARD de la SDJES, Jérôme COUTARD de la DTSP, Mmes DESDOITS et TRUJILLO représentantes du Crédit Mutuel. Je vous demande de bien vouloir

excuser les absences de M.Cédric BETTREMIEUX représentant du bureau de la Ligue du Football Amateur et M.Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris Ile de France.

Grâce à votre accueil au sein des clubs, la qualité du travail technique que vous effectuez, le nombre de licencié(e)s est en constante augmentation, mais certains de vos clubs sont à saturation tant d'installation que d'encadrement.

Nous battons ce jour notre record (plus de 35 000 licencié(e)s) depuis le départ des clubs parisiens.

Votre district gère de plus en plus de pratiques, de compétitions et d'équipes ce qui n'est pas sans difficulté.

Notre préoccupation première est bien sûr que la sécurité tant des pratiquants que des arbitres et des encadrants soit assurée.

De ce point de vue-là la saison 22 – 23 s'est déroulée sans incidents majeurs sur les terrains.

Le problème le plus préoccupant vient des tribunes ou des abords des stades, vous êtes souvent démunis pour les gérer car cela ne relève pas du club.

La Commission Départementale de Prévention Médiation et Education (C.D.P.M.E.) en collaboration constante avec le Direction Territoriale de la Sécurité Publique (D.T.S.P.) et le brigadier-chef Jérôme COUTARD s'attèlent à prévenir les éventuels problèmes qui pourraient se présenter.

Le comité directeur a mis en place un groupe de travail sur ce sujet, composé d'arbitres, d'éducateurs et de dirigeants, il a remis ses conclusions il y a un mois et le comité directeur a commencé à mettre en place les premières préconisations.

Souvent les difficultés rencontrées relèvent des mairies, sachez que le district est à vos côtés, il ne faut pas hésiter à nous solliciter. Dans cet esprit nous allons signer une convention quadripartite avec Le Procureur de la République, la SDJES, la DTSP et nous, M. Le substitut vous en parlera tout à l'heure

Vous êtes aussi de plus en plus confronté à l'attitude de certains parents qui pensent bien sûr que leur enfant est le meilleur du club et que son éducateur ne comprend rien et j'en passe...

Cela mérite une réflexion qui ne peut être faite qu'avec votre aide, nous sommes preneurs d'idées pour essayer de résoudre ou du moins d'atténuer ce phénomène.

De notre côté nous avons constaté que le nombre d'incidents est croissant dans les catégories de jeunes, même au niveau des U10... Il nous faut être collectivement très vigilant pour contrôler ce phénomène.

Sur la saison 2022 – 2023 hors des actions « obligatoires », de nombreuses opérations en direction des pratiquants ont été pérennisées :

- ✓ Les journées féminines
- ✓ Les initiations aux gestes qui sauvent et à l'arbitrage,
- ✓ La journée de solidarité,
- ✓ La journée Louis Gaston PAYET...

Des nouveautés ont vu le jour :

- ✓ la création du club des dirigeantes permettant à des femmes d'échanger et de connaître les instances, de se former et d'apporter un regard nouveau dans les clubs en y prenant des responsabilités.
- ✓ Au niveau de l'arbitrage : la mise en place de dotations pour les clubs en « excédent » d'arbitres et la mise en route de la formation des très jeunes arbitres.

- ✓ Le sport santé qui est, comme vous le savez un de nos axes majeurs de développement, prend tout son sens avec la mise en place de plusieurs opérations de foot en marchant mais aussi des interventions nombreuses dans des écoles et des collèges pour la découverte du cécifoot.
- ✓ Des interventions de membres de la commission discipline seniors dans les clubs volontaires pour expliquer le barème disciplinaire.
- ✓ Le corps des délégués officiels a été réorganisé pour être encore plus efficace.
- ✓ La mise en place du carton verts en critères U11F et U13F.
- ✓ La création d'une cellule e-foot composée de deux pratiquants expérimentés pour organiser des compétitions départementales.
- ✓ Le conseil consultatif de la jeunesse (jeunes de 16 à 22 ans) qui en plus de la journée de solidarité travaille depuis plusieurs mois sur un projet humanitaro-footballistique au Maroc, projet qui devrait voir son aboutissement en avril 2024.

Nous avons aussi entamé, comme nous nous y étions engagé en début de mandat, la mise en route du fonds de dotation Louis Gaston Payet.

La recherche d'un nouveau siège éventuel, engagement du mandat, se poursuit avec la recherche d'un lieu d'accueil ayant des bureaux et un terrain.

Cette assemblée générale ordinaire est la dernière du mandat 2020 – 2024, la prochaine étant l'assemblée générale électorale qui se déroulera le 29 juin 2024.

Il me semblait donc utile de faire une liste non exhaustive des actions phares que le comité élu en 2020 a mis en place :

- ✓ La poursuite des paiements des officiels via le district.
- ✓ La reconduction chaque saison de la gratuité de la part district de la licence dirigeant.
- ✓ La poursuite de la gratuité pour des formations pour les féminines.
- ✓ La mise en place des plateaux futsal pour les U6 à U9.
- ✓ La journée de solidarité.
- ✓ Les journées des féminines.
- ✓ Le développement des pratiques nouvelles.
- ✓ Les formations des dirigeants.
- ✓ La création de postes d'alternants pour développer le sport santé et l'arbitrage.
- ✓ Les formations « arbitres clubs ».
- ✓ La mise en place du guide club.
- ✓ La création du collège des secrétaires et correspondants de club.

Tout n'est pas Idyllique, avec mon équipe nous faisons au mieux et toujours dans l'intérêt des clubs.

Bien sûr nous savons que certains clubs peuvent être quelques fois fâchés vis-à-vis de l'instance, soit quand les sanctions disciplinaires ne sont pas celles attendues ou espérées soit à cause des amendes, je tiens juste à rappeler que les amendes sont la conséquence du non-respect des règlements... Lorsque je franchis un feu rouge je ne respecte pas le code de la route et je suis sanctionné, c'est le même principe.

Le District est votre maison, les élus du comité sont le plus possible présents et à votre écoute et nous essayons de vous recevoir lorsque vous nous le demandez pour échanger sur les problèmes qui peuvent être rencontrés.



Comment ne pas évoquer le travail de toutes les commissions, je n'en dresserai pas la liste il y en a 28 et je ne voudrais pas que vous vous assoupissiez. Cet engagement bénévole permet d'avoir un district fort et innovant dont vous pouvez être fier.

Je tiens à remercier chaleureusement :

- ✓ Les bénévoles des commissions
- ✓ Nos salariés : Céline, Margot, Sandrine, Fabien, Julien, Kévin, Nicolas, Olivier et Yssouf ainsi que nos deux alternants Aymane et Ugo et notre volontaire civique Zaïnaba, cette équipe menée de main de maître par notre directeur Adrien et je n'oublie pas Norberto
- ✓ Mes collègues membres du comité directeur.

Merci aussi à nos partenaires tant financiers qu'institutionnels et bien sûr à vous les clubs pour votre confiance.

En cette année d'olympisme je citerai le Baron Pierre de Coubertin « Un seul sport n'a connu ni arrêts ni reculs : le football. A quoi cela peut-il tenir sinon à la valeur intrinsèque du jeu lui-même, aux émotions qu'il procure et à l'intérêt qu'il présente »

Je vous souhaite une bonne poursuite de la saison et vous remercie pour votre écoute

❖ **Vote**

Les votes s'effectuent à mains levées.

❖ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du District du 3 décembre 2022**

Nombre de voix exprimées : 1254

- Nombre de « POUR » : 1254 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022 est approuvé.

❖ **Présentation et approbation du rapport d'activité, saison 2022/2023**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SABANI (secrétaire général), Monsieur Fabrice BORDET (arbitrage), Monsieur Rafik MASMOUDI (Sport Santé/Handicap) et Madame Lucie BLANCAL (présentation du Carton Vert)

[rapport d'activité sur ce lien](#)



Nombre de voix exprimées : 1254

- Nombre de « POUR » : 1254 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport d'activité de la saison 2022-2023 est approuvé.

❖ Présentation du rapport financier, saison 2022/2023 du rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER et Madame Laurence ZERMATI (cabinet HOCHÉ AUDIT).

Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers amis

En tant que Trésorier Général du District, il me revient la mission de vous présenter les comptes de Bilan et de Résultat, arrêtés au 30/06/2023

BILAN

I/ BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE : 117 544 €

Les amortissements de l'exercice représentent : 28 193 €

Les investissements ont été de 5 776 €

CREANCES : 301 040 €

Les produits à Recevoir de 91 148 € sont constitués par les loyers, les subventions ainsi que les produits financiers sur placement non perçues au 30/06/2023.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT : 662 455 €

Elles sont constituées des Placements Financiers du Crédit Mutuel avec un nouveau placement de 500 000 €.

DISPONIBILITES : 472 200 €

Elles ont diminué de 41 0 093 € du fait du placement effectué.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 24 419 €

II/ BILAN PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS : 1 365 625 €

PROVISION PENSION RETRAITE : 30 550 €

DETTES : 181 484 €

Les Dettes Financières n'ont pas subi de variation significative

Les Dettes d'Exploitation ont diminué de 29 227 € avec une diminution significative du poste fournisseur de 42 088 €.

Les Dettes diverses sont de 5 877 €

RATIOS FINANCIERS

Deux ratios pour vous illustrer la bonne situation Financière de votre District

Capacité d'Auto-Financement : 36 018 €

Réalisable et Disponible : 1 435 695 €

Passif Exigible : 173 290 €

COMPTE DE RESULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES : 505 376 €

Il se ventile comme suit :

- Ventes de prestations de services (Recettes Formations, Engagements, Amendes et Pénalités) : 221 153 € soit 43,8, %
- Autres Prestations de services (Participations sur licences, Mutations, Loyers, Partenariat, vente de billets) : 284 223 € soit 56,2 %

AUTRES PRODUITS : 351 104 €

Ce poste est essentiellement constitué par les subventions

Dans le poste subvention les Contrats Civiques mis en place en 2023 représentent 58 137 €

Les contrats d'Objectifs ayant été de 64 500 €.

CHARGES d'EXPLOITATION : 902 392 €

- ACHATS : 44 992 € soit : 5 %
- Autres Achats et Charges Externes : 275 160 € soit 30,5 %
- Impôts et Taxes : 33 446 € soit 3,7 %
- Salaires et Traitements : 382 508 € soit 42,4 %
- Charges Sociales : 132 502 € soit 14,7 %
- Amortissements Dépréciations : 28 193 € soit 3,1%
- Dotation aux Provisions : 4 599 € soit 0,5 %
- Autres Charges : 992 € soit 0,1%

RESULTAT d'EXPLOITATION : -19 976 €

La variation de – 198 815 € s'explique par une diminution des produits d'exploitation de 40 721 € et une augmentation parallèle des charges de fonctionnement de 158 094 €

RESULTAT FINANCIER : +28 418 € dont 16 000 € liés aux intérêts d'un placement arrivé à terme.

RESULTAT EXCEPTIONNEL : 3 162 €

RESULTAT NET : + 3 226 €

Il a diminué de : 143 757 €

Je vous propose d'affecter le résultat net de + 3 226 € au Report à Nouveau qui sera ainsi de 1 185 625 €



Je terminerai en remerciant Madame Louchez l'assistante comptable du district, mes amis du Comité de direction ainsi que Madame Lemièrre du cabinet COMPTAUDIT, qui m'ont permis de réaliser ma mission

Je vous remercie d'avoir eu la patience de m'écouter.

[Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur ce lien](#)

❖ **Approbation du rapport financier, du bilan et du compte de résultat 2022/2023**

Nombre de voix exprimées : 1397

- Nombre de « POUR » : 1397 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport financier, bilan et compte de résultat de la saison 2022-2023 sont approuvés.

❖ **Approbation de l'affectation du résultat**

Affectation du résultat net de + 3 226 € comme suit :

-Autres Réserves : 0 €

-Report à Nouveau : 3226 € qui sera ainsi de 1 185 625 €

Nombre de voix exprimées : 1397

- Nombre de « POUR » : 1397 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

L'affectation du résultat est approuvée.

❖ **Présentation et approbation du budget prévisionnel 2023/2024 révisé.**

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER.

[Budget prévisionnel 2022/2023 actualisé sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1397

- Nombre de « POUR » : 1397 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le budget prévisionnel 2023/2024 est approuvé.

❖ **Intervention des personnalités**

M.GERARD Philippe, service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports

❖ **Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le Président de séance et cocktail apéritif**

Le président de séance

M. François CHARRASSE

Le secrétaire de séance

M. Adrien COUGARD

